

République française

Département du Gers

CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 02 décembre 2020

Membres en exercice :
45

Date de la convocation: 03/12/2020

L'an deux mille vingt et le deux décembre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 39

Votants: 42

Pour: 42

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Stéphane LIVIERO, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, William VILLENEUVE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET, Corinne LAPLANE-SOTUM

Représentés: Philippe CANTAN par Benoît DESENLIS, Isabelle CAILLAVET par Barbara NETO, Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

Excusés: Michel SAINT ANDRIEUX, Pierre LABRIFFE

Absents: Pierrette MENAL, Daniel PERES

Secrétaire de séance: Sandrine BROSSARD

Objet: Salle de danse du Complexe des Cordeliers : réactualisation du plan de financement - DE_2020_067

Dans le cadre du plan de relance "D'Artagnan en Fezensac" a saisi l'opportunité, d'inscrire le dossier de la salle de danse du Complexe des Cordeliers dans le cadre de la DSIL.

Une somme de 20 000 € a été demandée.

Il est proposé d'adopter le plan de financement comme suit :

Dépenses : 74 299 € H.T.

- Travaux : 62 440 € H.T.

- Architecte : 6 869 € H.T.

- Etudes : 4 990 € H.T.

Recettes : 74 299 € H.T.

- DETR 35 % : 26 004.65 €

- DSIL plan de relance : 20 000 €

- Région 10 % : 7 429 €

- Autofinancement : 20 865.35 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/12/2020

032-243200607-20201202-DE_2020_067-DE

VALIDE le plan de financement
Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 08/12/2020
Transmis à la Préfecture
le 08/12/2020

La Présidente
Barbara NETO



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/12/2020 032-243200607-20201202-DE_2020_067-DE

République française

Département du Gers

CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 02 décembre 2020

Membres en exercice :
45

Date de la convocation: 03/12/2020

L'an deux mille vingt et le deux décembre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 39

Votants: 42

Pour: 42

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Stéphane LIVIERO, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, William VILLENEUVE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET, Corinne LAPLANE-SOTUM

Représentés: Philippe CANTAN par Benoît DESENLIS, Isabelle CAILLAVET par Barbara NETO, Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

Excusés: Michel SAINT ANDRIEUX, Pierre LABRIFFE

Absents: Pierrette MENAL, Daniel PERES

Secrétaire de séance: Sandrine BROSSARD

Objet: DESIGNATION AU SYNDICAT MIXTE DES 3 VALLEES (SM3V) - DE_2020_068

"D'Artagnan en Fezensac" adhère au Syndicat Mixte des 3 Vallées dans le cadre de sa compétence en matière de gestion de la fourrière/refuge pour les chiens et les errants sur son territoire.

A ce titre, la Communauté de Communes doit désigner un représentant titulaire et un suppléant
Après en avoir délibéré, et suite à la candidature de Madame Vanessa COUDERC et Monsieur Jean-Claude BOURGUIGNON

Le conseil communautaire, à l'unanimité
DESIGNE Vanessa COUDERC comme déléguée titulaire et Jean-Claude BOURGUIGNON comme délégué suppléant.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 08/12/2020

Transmis à la Préfecture le 08/12/2020

La Présidente
Barbara NETO

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/12/2020 032-243200607-20201202-DE_2020_068 DE



République française

Département du Gers

CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 02 décembre 2020

Membres en exercice :
45

Date de la convocation: 03/12/2020

L'an deux mille vingt et le deux décembre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 39

Votants: 42

Pour: 42

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Stéphane LIVIERO, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, William VILLENEUVE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET, Corinne LAPLANE-SOTUM

Représentés: Philippe CANTAN par Benoît DESENLIS, Isabelle CAILLAVET par Barbara NETO, Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

Excusés: Michel SAINT ANDRIEUX, Pierre LABRIFFE

Absents: Pierrette MENAL, Daniel PERES

Secrétaire de séance: Sandrine BROSSARD

Objet: COMITE DE PILOTAGE FRANCE SERVICES - DE_2020_069

La Maison France Services (FS) installée dans nos locaux a rempli ses objectifs de service de proximité de qualité à l'attention de tous les publics du territoire.

A ce titre, un COPIL avait été créé en octobre 2019.

Madame la Présidente propose de le reconduire dans les mêmes termes, à savoir :

- Les maires de la Communauté de Communes.
- Les partenaires
- L'Etat représenté par Madame la Sous-Préfète
- Des personnes qualifiées (insertion et emploi) : association ACOR (Association pour le Conseil et le Recrutement) et le Groupement d'employeurs du Fezensac.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

VALIDE cette proposition.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

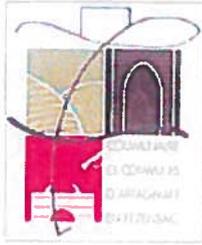
Publié le 08/12/2020

Transmis à la Préfecture le 08/12/2020

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/12/2020 032-243200607-20201202-DE_2020_069-DE

La Présidente
Barbara NETO





COMITE DE PILOTAGE DE FRANCE SERVICES DU FEZENSAC

Madame la Sous-Préfète de Mirande

Mesdames et Messieurs les Maires :

Communes CCAF	Prénoms - NOMS
BAZIAN	Véronique COELHO
BELMONT	Jean-Pierre DOAT
BEZOLLES	Daniel DARROUX
CAILLAVET	Gérard MIMALE
CALLIAN	Philippe DUCES
CASTILLON DEBATS	Hubert RAFFIN
CAZAUX D'ANGLES	Jean-Claude THEULE
GAZAX-ET- BACCARISSE	Michel SAINT-ANDRIEUX
JUSTIAN	Philippe CAHUZAC
LUPIAC	Véronique THIEUX LOUIT
MARAMBAT	Sandrine BROSSARD
MIRANNES	Pierre LABRIFFE
MOUREDE	Philippe CANTAN
PEYRUSSE GRANDE	William VILLENEUVE
PEYRUSSE VIEILLE	Brigitte SERRALTA

PRENERON	Guy FAVAREL
RIGUEPEU	Nadine ARQUE
ROQUEBRUNE	Benoît DESENLIS
ROQUES	Pierrette MENAL
ROZES	Isabelle CAILLAVET
SAINT ARAILLES	Bernard LASPORTES
ST PIERRE D'AUBEZIES	Robert PACHE
SAINT PAUL DE BAISE	Philippe ANDRIEU
TUDELLE	Daniel PERES
VIC-FEZENSAC	Barbara NETO

Les Partenaires :

ETAT – Préfecture du Gers	
CAF du Gers	
CPAM du Gers	
MSA	
DDFIP	
Pôle Emploi	
Chambre des Métiers	
La Poste	
CARSAT	
SPIP	
AVMP	
CDIFF	

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/12/2020 032-243200607-20201202-DE_2020_069-DE

Les personnes qualifiées

A-CO-R	
Groupement d'Employeurs de Vic-Fezensac	
ESPA	

République française

Département du Gers

CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 02 décembre 2020

Membres en exercice :

45

Date de la convocation: 03/12/2020

L'an deux mille vingt et le deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 39

Votants: 42

Pour: 42

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Stéphane LIVIERO, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, William VILLENEUVE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET, Corinne LAPLANE-SOTUM

Représentés: Philippe CANTAN par Benoît DESENLIS, Isabelle CAILLAVET par Barbara NETO, Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

Excusés: Michel SAINT ANDRIEUX, Pierre LABRIFFE

Absents: Pierrette MENAL, Daniel PERES

Secrétaire de séance: Sandrine BROSSARD

Objet: Lancement de l'OPAH - DE_2020_070

En 2019, la Communauté de Communes s'est lancée dans une étude pré-opérationnelle afin de lancer une OPAH intercommunale. Le cabinet ALTAIR est en charge de cette étude. La phase 1 de diagnostic a été présentée en comité de pilotage en janvier dernier. La phase 2 "Stratégie et objectifs opérationnels" a été rendue lors d'un comité de pilotage en octobre. Nous arrivons maintenant à la phase 3 de mise en place de la phase opérationnelle.

Il s'agit donc, après présentation par le cabinet ALTAIR de :

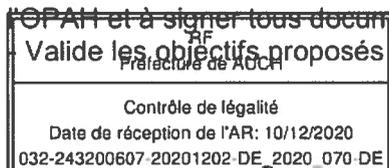
- fixer ensemble les contours de l'OPAH intercommunale : objectifs et engagements financiers de la communauté de communes. Il est proposé des interventions complémentaires de la Communauté de Communes pour les propriétaires occupants et bailleurs (ci-joint annexe 2)
- donner l'autorisation à Madame la Présidente de lancer la phase opérationnelle de l'OPAH marché public et ensemble des démarches y afférents.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

- Autorise Madame la Présidente à engager toutes les démarches concernant le lancement de l'OPAH et à signer tous documents afférents.

Valide les objectifs proposés dans le cadre de l'OPAH (Annexe 1)



- Approuve les interventions complémentaires de la Communauté de Communes tels que présentés en Annexe 2.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 07/12/2020

Transmis à la Préfecture le 07/12/2020

La Présidente

Barbara NETO



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/12/2020 032-243200607-20201202-DE_2020_070-DE

Possibilité de subventionnement complémentaire de la CCAF

Préfecture de AUCH
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 10/12/2020
 032-243200607-20201202-DE 2020_070-DE

Thématiques d'intervention	Objectifs annuel	taux / montant	Plafond de travaux	Subvention max/lgt	Montant Annuel
Réhabilitation d'un logement Très Dégradé	2	10%	30 000 €	3 000 €	6 000 €
Réhabilitation d'un logement Moyennement Dégradé	2	10%	20 000 €	2 000 €	4 000 €
Remise sur le marché d'un logement vacant depuis plus de 5 ans	3	- €	- €	- €	- €
<i>Intervention communale de la ville de Vic Fezensac sous forme d'exonération de Taxe Foncière</i>					
TOTAL INTERVENTION PB					10 000 €

Sortie d'insalubrité	3	2 000 €		2 000 €	6 000 €
Adaptabilité	12	20%	5 000 €	1 000 €	12 000 €
Réalisation de travaux financés par l'ANAH dans un logement vacant depuis plus de 5 ans	5	- €		- €	- €
<i>Intervention communale de la ville de Vic Fezensac sous forme d'exonération de Taxe Foncière</i>					
TOTAL INTERVENTION PO					18 000 €

Montant total des aides complémentaires accordées par la CCAF aux porteurs de projets	28 000 €
--	-----------------



Estimation des objectifs de l'OPAH

Durée du programme : 3 ans + 2 ans sous forme d'avenant à la fin de la première période

	Objectifs annuel	Objectifs sur 3ans
"Habiter Mieux"	25	75
Dossiers d'adaptabilité des logements au handicap et au vieillissement	12	36
Dossiers de lutte contre l'habitat insalubre et très dégradé	3	9
Total Propriétaires Occupants	40	120

	Objectifs annuel	Objectifs sur 3ans
Réhabilitation d'un logement Très Dégradé ou Insalubre	2	6
Réhabilitation d'un logement Moyennement Dégradé	2	6
"Habiter Mieux"	1	3
Transformation d'usage	1	3
Total Propriétaires Bailleurs	6	18

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 10/12/2020
 032-243200607-20201202-DE_2020_070-DE



République française

Département du Gers

CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 02 décembre 2020

Membres en exercice :

45

Date de la convocation: 03/12/2020

L'an deux mille vingt et le deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 39

Votants: 42

Pour: 42

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Daniel DARROUX, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Stéphane LIVIERO, Philippe CAHUZAC, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, William VILLENEUVE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Nadine ARQUE, Benoît DESENLIS, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET, Corinne LAPLANE-SOTUM

Représentés: Philippe CANTAN par Benoît DESENLIS, Isabelle CAILLAVET par Barbara NETO, Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

Excusés: Michel SAINT ANDRIEUX, Pierre LABRIFFE

Absents: Pierrette MENAL, Daniel PERES

Secrétaire de séance: Sandrine BROSSARD

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - transp_fezensac - DE_2020_071

ANNULE LA PRECEDENTE ERRONÉE N° DE2020_012 : DEFICIT ANTERIEUR NON REPORTÉ

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

déficit de -10 006.16

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	-13 170.11
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	3 163.95
Résultat cumulé au 31/12/2019	-10 006.16

A. EXCEDENT AU 31/12/2019

Préfecture de AUCH

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 14/12/2020

032-243200607-20201202-DE_2020_071-DE

Affectation obligatoire

* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)

Déficit résiduel à reporter

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068

Solde disponible affecté comme suit:

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)

B.DEFICIT AU 31/12/2019	-10 006.16
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-10 006.16

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 14/12/2020

Transmis à la Préfecture le 14/12/2020

La Présidente

Barbara NETO



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/12/2020 032-243200607-20201202-DE_2020_071-DE